



La centrale nucléaire de **Fessenheim**

Préparer le démantèlement en toute maîtrise

SITE EN PRÉ-DÉMANTÈLEMENT

FICHE PRESSE 2025

CARTE D'IDENTITÉ

La centrale nucléaire de Fessenheim

est située dans
la commune de Fessenheim,
dans le département du
Haut-Rhin.



Installations :

2 réacteurs à eau pressurisée de 900 Mwe en déconstruction

Date de mise en service :

1977

Mise à l'arrêt définitif

les 22 février (unité n°1) et 29 juin 2020 (unité n°2)

Effectif total au 01/01/2025

110 salariés EDF

Environ 250 salariés permanents d'entreprises prestataires

Contacts :

Site : edf.fr/fessenheim

Communication : delphine.rorive@edf.fr

BILAN DE L'ANNÉE

→ Les grands axes du pré-démantèlement

Après l'arrêt définitif des réacteurs en 2020, le site est entré dans une phase dite de pré-démantèlement qui vise à :

- contribuer activement à l'enquête publique nécessaire à l'obtention du décret de démantèlement. Celle-ci s'est déroulée du 25 mars au 30 avril 2024 et s'est soldée par un avis favorable sans réserve.
- redéployer le personnel. À ce jour, sur l'ensemble des salariés présents lors de l'arrêt définitif d'exploitation, 4 salariés restent à redéployer.
- adapter l'organisation et la documentation du site
- réunir les conditions techniques d'entrée en démantèlement.

→ Un programme d'activités techniques en ligne avec les objectifs fixés.

La totalité des assemblages combustibles présents dans les bâtiments combustibles n°1 et n°2 a été évacuée depuis le mois d'août 2022. 99 % de la radioactivité présente sur le site a ainsi été évacuée.

2024 a été marquée par un vaste chantier visant à aménager sur le plancher supérieur de la salle des machines, une zone de stockage et de transit des déchets qui seront issus du démantèlement.

Le programme d'évacuation des déchets et produits dangereux (bore, fioul, boue faiblement et moyennement activées, etc.) hérités de l'exploitation est bien engagé.

À fin 2024, 85 % des activités prévues dans le cadre du pré démantèlement avaient été réalisés, en ligne avec les objectifs fixés.



La déconstruction, c'est quoi ?

La déconstruction est une étape de la vie d'une centrale nucléaire pour laquelle EDF assume l'entière responsabilité sur les plans financiers, technique et réglementaire.

EDF dispose d'une expertise unique en matière de déconstruction et mène actuellement 11 chantiers sur 4 technologies différentes.

Les réacteurs aujourd'hui en exploitation sont standardisés afin d'optimiser leur gestion et leur déconstruction (15 ans à partir de l'obtention du décret de démantèlement pour un réacteur à eau pressurisée du type de Fessenheim). Les réacteurs utilisant une autre technologie (eau lourde, graphite, neutrons rapides) sont plus complexes à démanteler en raison de leurs spécificités techniques.

EDF développe des savoir-faire uniques et se positionne comme un acteur majeur sur le marché de la déconstruction et de la gestion de déchets.

→ **En savoir plus :**
[Le nucléaire d'EDF en France, c'est quoi ?](#)

→ **[La déconstruction des centrales](#)**

En 2024, LA CENTRALE DE FESSENHEIM C'EST...

1

PREPARER LE DEMANTELEMENT

Point d'avancement des principaux chantiers

- 6000 tonnes de matériaux et composants ont été évacués de la salle des machines laissant la place à l'aménagement d'une zone de stockage temporaire des déchets en salle des machines notamment via le coulage d'une dalle. Le site a revalorisé l'équivalent de 30 millions d'euros de matériels envoyés en tant que pièces de rechange pour le Parc.
- Le 11 avril 2024, le site est passé sous la barre des 16 tonnes de bore, atteignant ainsi une des conditions requises pour l'obtention du décret de démantèlement.
- 3 campagnes d'évacuation des déchets actifs d'exploitation ont été menées entre les bâtiments combustibles n°1 et n°2. L'objectif est de libérer le bâtiment combustible n°1 qui fera partie des premiers bâtiments de l'îlot nucléaire à être démantelé.
- 36 tonnes de boues FAMA ont été préconditionnées sur site en 2024.

Perspectives

- Adapter la ventilation et le chauffage des locaux industriels et simplifier la distribution électrique.
- Conditionner des boues FAMA en coque béton avant leur évacuation.
- Évacuer toutes les substances non nécessaires en démantèlement.
- Rénover les différents ponts en salle des machines et dans les bâtiments réacteurs.
- Rédiger les Règles Générales d'Exploitation du démantèlement.

Ces différents chantiers permettront d'atteindre les critères d'entrée en démantèlement prévus dans le dossier et de préparer techniquement les installations pour un engagement des travaux de démantèlement au plus tôt. L'entrée du site en démantèlement est prévue pour début 2026.

2

DE MANIÈRE SÛRE

Sûreté

- 6 exercices de crise (PUI) organisés pour tester les organisations de façon globale
- 3 exercices PUI spécifiques incendie et secours à victime, dont 2 réalisés avec les sapeurs-pompiers du SIS 68
- 6 inspections de l'ASN dont 2 inopinées

Sécurité (EDF et prestataires)

- 1 accident avec arrêt de travail
- Aucun accident grave

Radioprotection

- Dosimétrie moyenne reçue par les intervenants EDF et prestataires : 0,167 mSv (limite annuelle autorisée par la loi : 20 mSv)



En 2024, LA CENTRALE DE FESSENHEIM, C'EST...

3

DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La surveillance de l'environnement réalisée par les équipes de la centrale est identique en exploitation comme en pré démantèlement :

- un site certifié ISO 14001 depuis 2003 ;
- 3 000 prélèvements réalisés donnant lieu à 4 500 analyses.

À noter qu'au terme de 43 années d'exploitation respectueuse de l'environnement, le site compte une biodiversité riche composée de nombreuses espèces faunistiques ou florales protégées, plus de 90 nichoirs à oiseaux, dont 2 à destination de faucons et 167 nids d'hirondelles.

Dans le cadre du démantèlement, une étude d'impact a été réalisée pour évaluer l'impact sur l'environnement et la santé des populations de la déconstruction de la centrale. EDF a annoncé « une absence d'incidence négative notable » [sur l'environnement (biodiversité, climat, paysage, santé humaine...)].

4

EN ALSACE

- En 2024, la centrale a contribué à la fiscalité locale à hauteur de 3 millions d'euros.
- 16 apprentis sont actuellement en alternance à la centrale, dont 12 depuis la rentrée 2024. La centrale entretient depuis de nombreuses années un partenariat avec le CFA Paul-Emile Victor d'Obernai.
- 3 personnes ont été embauchées.
- Partenariats et actions solidaires dans les domaines du sport, du handicap, de l'environnement et de la solidarité.

Principaux partenaires : Homme au Service de la Nature (HSN), Association Sport Fauteuils Mulhouse (ASFM), collège de Fessenheim, Téléthon, Entente pédestre de Fessenheim.

